

PROGRAMME DE FORMATION EN PRÉSENTIEL ACCOMPAGNEMENT A LA VALIDATION DES ACQUIS

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Accompagner le candidat à la rédaction du livret 2 de VAE et à l'entretien de validation devant le jury.

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés, demandeurs d'emploi, bénévoles.

PRÉ-REQUIS

Avoir obtenu l'avis de recevabilité pour la certification visée

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS

D'ORGANISATION :

- 24 Heures,
- Planifiable avec le candidat, selon ses disponibilités.
- Individuel avec possibilités de temps collectif.
- Recevabilité de la candidature par le certificateur, livret 1 dûment rempli.

PRIX : 1950 euros

LIEU DE LA FORMATION :

Espace co-working le boomker
Im. Génédis – ZI la lézarde
97232 LE LAMENTIN

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Rédactionnel/organisationnel :

- Entretiens d'exploration et d'explicitation avec le conseiller vae pour l'aide à la rédaction du dossier
- Remédiation feedback sur les productions écrites du candidat.
- Atelier collectif ou individuel de préparation à l'oral.

PROFIL DU (DES) FORMATEUR (S) :

M. DOUBEL Consultante formatrice, expérimentée en méthodologie vae et techniques d'entretien : exploration et explicitation : 0696930116

RESSOURCES DOCUMENTAIRES :

M'CAF met à disposition du candidat accompagné les ressources suivantes :

- Référentiels professionnels et de compétences.
- Le livret 2 (téléchargeable sur les sites des certificateurs ou transmis par mail)

HORAIRES :

Intervention possible pendant et hors temps de travail (possibilité d'intervention le soir de 17H à 20H, ainsi que le samedi jusqu'à 12H.

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION :

- ✓ Feuille de présence signée par les stagiaires et du formateur en lors de l'atelier.
- ✓ Passage devant un jury.
- ✓ Certificat de réalisation
- ✓ En fin de formation : Questionnaire de satisfaction.
- ✓ En cas de validation partielle ou nulle : Analyse des résultats du candidat et des commentaires du jury, identification de solutions à mettre en œuvre.

MODALITES ET DELAI D'ACCES :

Test de positionnement pré-formatif

Formation accessible 15 jours à réception des documents signés.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPES :

. Concernant les personnes porteuses de handicap, chaque situation particulière, ponctuelle ou pas fera l'objet d'une attention particulière, afin de vous proposer des modalités d'accessibilité adapté à la formation et le cas échéant, de vous orienter vers la structure la plus adaptée. L'inclusion étant une valeur importante pour nous, nous nous engageons à rendre accessible nos formations à tous types de handicap. La nécessité d'équité à l'accès au savoir, en termes d'accessibilité et voire de confort selon le type de handicap, dans un environnement de formation inclusif, est pour nous une nécessité. *Nous préférons étudier au cas par cas les différentes compensations nécessaires.*

CONTENU DE LA FORMATION

ACCOMPAGNEMENT VAE

1ère étape : INFORMATION/CONSEIL :

1 séance de 1H30 – entretien individuel ou collectif :

- Explicitation des enjeux et du fonctionnement de la vae
- Présentation par l'accompagnateur des modalités de l'accompagnement VAE
- Explicitation de la méthode de travail, de ce qui est attendu par le jury
- Planification du travail sur les différents rendez-vous
- Prévision des preuves à fournir (annexes)
- Prévision de la date de passage en jury
- Signature d'un parcours personnalisé d'accompagnement (contrat d'accompagnement).

2ème étape : ANALYSE DU PARCOURS PROFESSIONNEL :

1 séance de 2h30 : Entretien individuel ou collectif :

- Explicitation de la structure du dossier (décodage du vocabulaire)
- Présentation du référentiel des activités professionnelles du diplôme
- Travail sur le parcours professionnel (remémoration du vécu), repérer les éléments clés du parcours
- Identification des activités en adéquation avec le référentiel du diplôme
- Travail sur les points forts, faibles, qualités.
- Etudier les motivations, formaliser le projet vae.

3ème étape : Repérage des acquis professionnels et personnels en lien avec la certification

1 séance de 2h00 – Entretien individuel ou collectif

- Description et analyse de son expérience, des conditions de travail, des responsabilités, organisation du travail, des relations avec son environnement professionnel interne et externe.

Repérer les indicateurs de réussite, des exemples, des situations illustrant un savoir-faire

- Rechercher les preuves
- Constituer les annexes
- Consignes et conseils pour le démarrage de l'écriture du livret 2.

4ème étape : Temps de suivi et d'accompagnement

5 séances méthodologiques de 3H00 (15 heures) – Entretien individuel ou collectif

- Décrire et expliciter avec précision le contexte de ses activités et des procédures mise en œuvre (choix des activités à relater dans le livret 2)
- Début de l'écriture par le candidat
- Assistance à la description écrite de ses activités
- Temps d'écriture individuel
- Phase de finalisation du livret 2
- Corrections, conseils de présentation écrite du dossier.

Suivi : 7 envois maxi à l'accompagnateur afin de suivre le travail d'écriture, de répondre aux questions du candidat par courrier/courriels sur rdv par téléphone.

5ème étape : Préparation de l'entretien avec le jury et/ou mise en situation professionnelle

2 séances d'1H30 (3 heures) – entretien individuel et/ou collectif

- Entraînement à l'exposé oral et à l'entretien devant le jury
- Présentation de soi et de ses activités
- Aider à la construction d'un argumentaire
- Organiser la simulation d'un entretien avec le jury.

Post-jury